

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERÉ, à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis.

No 161.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 2 JUIN 1830.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.  
On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

## LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE Des Natchitoches 10e. classe

De 1830—Devant se tirer le 10<sup>ème</sup> jour de Juin.

PROSPECTUS		
1 lot de \$10,000	\$10,000	\$10,000
1 " " 3,000	" 3,000	" 3,000
1 " " 1,800	" 1,800	" 1,800
1 " " 1,400	" 1,400	" 1,400
1 " " 1,200	" 1,200	" 1,200
1 " " 1,008	" 1,008	" 1,008
6 " " 500	" 3,000	" 3,000
6 " " 200	" 1,800	" 1,800
6 " " 200	" 1,200	" 1,200
156 " " 50	" 7,800	" 7,800
156 " " 30	" 4,680	" 4,680
624 " " 8	" 4,992	" 4,992
7800 " " 4	" 31,200	" 31,200

8,760 Lots \$73,080  
15,600 Billets blancs.  
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4. L'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	\$3,000
2, 1 et 3	1,800
1, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
1, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir : les 1er., 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à \$800

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir : les 2e., 3e. et 4e., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$300

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir : les 3 et le 4, auront chacun droit à \$80

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, les 1er. et le 2e. auront chacun droit à \$30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à \$8

Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à \$4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qui l'aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.  
Entiers \$4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

Le soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. ; les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1m L. FOUCHER.

## LIVRES &c.

RECUS par le navire Ajax, et à vendre par CHARLES JOURDAN, encogneur des rues Royale et St. Anne, quantité de livres de dévotion ; livres classiques, grammaires de Sobrino et de Chantreau, gravures enluminées, sujets intéressants ; principes de dessin en noir et coloriés, le petit Chansonnier, &c.

25 mai—4.

## TENUE DE LIVRES.

LES Jeunes Gens qui veulent se distinguer dans la carrière du commerce, et en peu de temps en savourer les fruits, auront la facilité d'apprendre dans une classe du soir, déjà commencée, la Tenue des Livres en partie double dans la langue anglaise, avec toutes les opérations qui se font dans les maisons de commerce, dont les affaires et les relations sont les plus étendues.

La moitié du prix se paiera d'avance, et l'autre moitié après l'examen des meilleurs teneurs de livres de la ville.

Les jeunes créoles dont l'intelligence se fait remarquer dans tout ce qu'ils entreprennent, ne manqueront pas une occasion favorable de s'instruire dans une profession aussi honorable que lucrative. S'adresser au bureau de cette feuille.

Toile d'Allemagne.  
200 pièces Plâtres ; 600 do. Estoupilles ; 250 do. Brevets, avant droit au druc.

COUR DE PAROISSE, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable JAMES PITOT.—Honoré René contre sa femme, Marie-Françoise Chevot.

Le plaignant dans cette affaire, Honoré René, h. d. c. l., marié à la défenderesse Marie-Françoise Chevot, en 1826, l'attaque en séparation de corps et divorce, sur ce qu'elle s'est rendue coupable d'adultère en s'enfuyant de la maison matrimoniale pour suivre un individu nommé Delie Bayard, et qu'elle a vécu avec lui publiquement dans sa propre demeure, jusqu'à quelquel temps avant la fin de l'année passée (1829).

Sur quoi, la défenderesse s'étant abstenue de répondre à cet appel, le jugement ayant été rendu en conséquence contre elle par défaut, la cour, en procédure régulière pour la confirmation du dit jugement, ayant été parfaitement convaincue par les preuves apportées, que telle avait été en effet la coupable conduite de la dite défenderesse envers son mari, plaignant dans cette affaire. Il est ordonné et décrété que jugement soit rendu en faveur du dit plaignant Honoré René, et que les frais soient à la charge de la défenderesse Marie-Françoise Chevot ; et, il est de plus ordonné par la cour que, conformément aux dispositions de la sect. 4e. de la loi du 19 Mars 1827, la dite défenderesse ayant été convaincue d'adultère, les parties sont nécessairement séparées de corps, mais de plus divorcées par ce jugement, et ainsi placées pour jamais, par la dissolution des liens matrimoniaux, dans le même état que si le mariage n'eût jamais existé entre elles.

Nouvelle-Orléans, 3 Mai 1830.  
Signé, JAMES PITOT—Juge.  
Je certifie que l'extrait ci-dessus est une copie exacte du jugement rendu dans cette affaire.

THOS. S. KENNEDY.  
Je fixe à vingt piastres et 18 cts. 3-4 le montant des frais de ce procès.

20 mai—3f. THOS. S. KENNEDY.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants :

- 10 Balles Brin jaune pour moustiquaire ;
- 4 Do. Coutil fil de coton ;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes ;
- 12 Do. Fil de Rennes ;
- 20 Do. Laines assorties ;
- 4 Doucauts Fil S.-ine, pour emballage ;
- 400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux ;
- 1000 Caisnes de do.
- 500 Do. Blanc do.
- 25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave ;
- 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac ;
- 100 Caisnes Liqueurs assorties ;
- 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie ;
- 80 Do. Sardines à l'huile et crues ;
- 15 Malles Eau-de-Cologne ;
- 12 Caisnes Serrures de 4 à 10 pouces, et serrures fermets ;
- 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.

20 mai—3f.

PAR T. MOSSY.  
La maison et les Jardins d'agrément divisés en 7 Terrains, Faubourg La Course, auprès des Guildives, rues Tchouptoulas, des Orangers, et des Religieuses, occupée par Mr. Simon Laignel, seront vendus au café de la bourse Samedi 5 Juin, à midi précis.

La position avantageuse de ces terrains, en raison de la proximité du fleuve, l'affluence des embarcations qui abondent dans cette partie des faubourgs, où le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la position dans ce quartier, offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres, qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.

Conditions.—En trois termes égaux, à quatre, huit et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Le plan peut être vu au magasin d'encas de Mr. T. Mossy, et sera déposé à la bourse de Hewlett, du 25 Mai au 5 Juin, jour de la vente, qui sera faite sans réserve.

Les actes de vente seront passés chez Mr. H. Pédeseaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Le même jour, à 4 heures après midi, seront vendus sur les lieux, quelques meubles, fayence, verrerie, et autres objets, ustensiles aratoires ou d'agrément faisant partie de l'établissement ou des jardins. Payables avant l'emblèvement des objets.

12 mai—3.1ps

PAR T. MOSSY.  
UNDI 31 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à une heure précise, par ordre des syndics de B. Morgan, Kenner & Co. et G. Dorsey, 240 Actions de la Banque d'Orléans, 10 do. de la Chambre d'Assurance d'Orléans, appartenant à la masse B. Morgan ; 2 Actions de la Banque des Etats-Unis, appartenant à la masse G. Dorsey ; 10 Action de la Banque de la Louisiane ; 5 do. de la Banque des E.-Unis, appartenant à la masse de W. Kenner & Co.

21 mai.

PAR T. MOSSY.  
SAMEDI 29 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi précis.

UN TERRAIN mesurant 123 pieds de face à la rue de Chartres sur 70 pieds aussi de face à la rue Toulouse, en cinq lots, Sava :

No. 1. Formant l'encogneur, ayant 22 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 pieds de profondeur.

No. 2. Mesurant 26 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 de profondeur.

No. 3.—24 pieds 1-8 de face, sur 70 de profondeur.

No. 4. 24 1-2 do. sur 70 do.

No. 5. 24 pieds 1-2 de face, sur 70 de profondeur, ayant dessus une maison haute en briques ayant été longtemps la résidence de M. Barbarin.

DEUX TERRAINS situés au faubourg Ste. Marie, encogneur des rues de la Commune et St. Pierre, mesurant 120 pieds de face à chaque rue, le lot de terre est très élevé, il y a une maison dessus qui a été occupée par M. Loiseau.

CONDITIONS : Un, deux et trois ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

15 mai.

PAR T. MOSSY.  
SAMEDI 12 de Juin prochain, il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett, pour terminer une société.

Le bateau à vapeur INTEGRITY, du port de 230 à 250 balles de coton. Le bateau est presque neuf, construit il y a deux ans et demi, il est commode pour les passagers, et est propre à la navigation pendant les eaux basses, pouvant aller aux Rapides et dans le Bayou Tchèche.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et le reste à 12 mois de terme, en billets endossés &c.

15 mai.

MONTRE VOLEE.  
Il a été volé à bord du navire *Atelope*, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boîtier, numérotée 18023, fabriquée par Christian à Dublin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille.

15 mai—3

DEMANDE D'UN OUVRIER.  
ON désire trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille.

14 mai—4

Le soussigné informe le public qu'ayant contracté une société avec ses gendres, son Etablissement de Boulangerie sera conduit par l'avenir sous la raison de L. D'ACQUIN & Co. Nlle.-Orléans, 10 Mai 1830.

10 Mai LOTTIS D'ACQUIN.

TRAITES SUR BORDEAUX, à vendre par V. ROUMAGE.

Le soussigné, rue de Chartres No 76 au coin de la rue Jefferson, en face Mr. Verrier, Vicent de receveur de Paris par Mr. Philletus, un assortiment de faux cheveux et fines parfumeries, Perruques métalliques et autres Toupetts, di. nattes (dit fausse queue), Tours à banneton, Méthalliques et autres, au goût du jour.

PARFUMERIES.

Crème d'amande amère en pots de cristal du dernier goût, crème de Concombre très fraîche, crème de Calmaçon, Eau de Cologne supérieure, Eau-de-vie de Lavande ambrée, Huile de Macassar, Pomnade, Savon, de toilette, Poudre surfine, Opint, Corail, etc.

Un joli assortiment de broches à tête, à dents, à ongles &c. Peignes d'écaille à retapper et fins, Peignes d'écaille gravés à jour, à dossier, du dernier goût de fabrication française, etc.

AVIS.—Un élève en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer

## Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY.  
La maison et les Jardins d'agrément divisés en 7 Terrains, Faubourg La Course, auprès des Guildives, rues Tchouptoulas, des Orangers, et des Religieuses, occupée par Mr. Simon Laignel, seront vendus au café de la bourse Samedi 5 Juin, à midi précis.

La position avantageuse de ces terrains, en raison de la proximité du fleuve, l'affluence des embarcations qui abondent dans cette partie des faubourgs, où le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la position dans ce quartier, offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres, qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.

Conditions.—En trois termes égaux, à quatre, huit et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Le plan peut être vu au magasin d'encas de Mr. T. Mossy, et sera déposé à la bourse de Hewlett, du 25 Mai au 5 Juin, jour de la vente, qui sera faite sans réserve.

Les actes de vente seront passés chez Mr. H. Pédeseaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Le même jour, à 4 heures après midi, seront vendus sur les lieux, quelques meubles, fayence, verrerie, et autres objets, ustensiles aratoires ou d'agrément faisant partie de l'établissement ou des jardins. Payables avant l'emblèvement des objets.

12 mai—3.1ps

PAR T. MOSSY.  
UNDI 31 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à une heure précise, par ordre des syndics de B. Morgan, Kenner & Co. et G. Dorsey, 240 Actions de la Banque d'Orléans, 10 do. de la Chambre d'Assurance d'Orléans, appartenant à la masse B. Morgan ; 2 Actions de la Banque des Etats-Unis, appartenant à la masse G. Dorsey ; 10 Action de la Banque de la Louisiane ; 5 do. de la Banque des E.-Unis, appartenant à la masse de W. Kenner & Co.

21 mai.

PAR T. MOSSY.  
SAMEDI 29 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi précis.

UN TERRAIN mesurant 123 pieds de face à la rue de Chartres sur 70 pieds aussi de face à la rue Toulouse, en cinq lots, Sava :

No. 1. Formant l'encogneur, ayant 22 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 pieds de profondeur.

No. 2. Mesurant 26 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 de profondeur.

No. 3.—24 pieds 1-8 de face, sur 70 de profondeur.

No. 4. 24 1-2 do. sur 70 do.

No. 5. 24 pieds 1-2 de face, sur 70 de profondeur, ayant dessus une maison haute en briques ayant été longtemps la résidence de M. Barbarin.

DEUX TERRAINS situés au faubourg Ste. Marie, encogneur des rues de la Commune et St. Pierre, mesurant 120 pieds de face à chaque rue, le lot de terre est très élevé, il y a une maison dessus qui a été occupée par M. Loiseau.

CONDITIONS : Un, deux et trois ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

15 mai.

PAR T. MOSSY.  
SAMEDI 12 de Juin prochain, il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett, pour terminer une société.

Le bateau à vapeur INTEGRITY, du port de 230 à 250 balles de coton. Le bateau est presque neuf, construit il y a deux ans et demi, il est commode pour les passagers, et est propre à la navigation pendant les eaux basses, pouvant aller aux Rapides et dans le Bayou Tchèche.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et le reste à 12 mois de terme, en billets endossés &c.

15 mai.

## VENTE PAR LE MARSHALL.

VENTE PAR LE MARSHALL.  
James Mills contre Saker, Goodman & Cie., E. England et autres, propriétaires du bateau à vapeur Pearl River.

En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, mercredi 9 Juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, encogneur des rues St. Louis et Chartres

Le bateau à vapeur Pearl River, son aménagement, agrès et apparaux, mais dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, ledit bateau sera vendu définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100 du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets.

L. DAUNOY, Marshall.

5 Mai.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bernadez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 4 Juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face, sur 80 de profondeur, mise dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, Marshall.

5 Mai.

En vertu de seise writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Maurian juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Mardi 8 Juin prochain à midi au café Hewlett, encogneur des rues de Chartres et St. Louis, une maison en bois No. 90, contenant 4 appartements et 2 cuisines, située sur un certain lot de terre No 90 mesurant 40 pieds plus ou moins face à la rue Girod sur 80 pieds plus ou moins de profondeur, mais dans l'affaire ci-dessus.

Le dit bien sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'il en donnera, à un crédit de 12 mois, en billets endossés et portant intérêt de 5 p 100 du jour de la vente, et hypothèque sur ledit bien jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.

L. DAUNOY, Ml.

24 Mai.

Le Rév. Mr. P. BORGNA, de l'Eglise St. Louis de cette ville, a été nommé agent des gazettes catholiques suivantes : *Le Catholic Sentinel* and *Expositor*, de Boston ; *The Catholic Press*, de Hartford ; *The Metropolitan*, de Baltimore et *The United States Catholic Miscellany* de Charleston. Il vient d'être nommé l'agent du *Miscellany*, et il prie ceux qui doivent à cet établissement, de régler aussitôt que possible.

L'historien, l'antiquaire et l'amateur des beaux arts, trouveront dans ces publications des morceaux dignes de leur attention. Le catholique y verra sa religion défendue avec talent, contre les sarcasmes des infidèles, et les calomnies d'autres sectes religieuses—Ceux qui désirent souscrire pourront s'adresser à la librairie de Mr. Boimare, chez Mr. J. Fitzwilliams ou à la cathédrale.

13 mai—10.

## Glaces et Sorbets.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. Serreau pour que ce dernier exerce sa profession de glacier dans leur établissement, situé à l'encogneur des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les soirs des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS PUNCH à la romaine.

22 mai—4. MERLE & GIRODEAU.

RECUS par le Charles Carroll et le Philletus, et à vendre, UN GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE nouvelle, pour Piano, Guitare, Violon, Flûte et chant. De plus : Deux PIANOS de la manufacture de Henry Herz de Paris.

Pour que les acheteurs n'aient jamais de justes sujets de plainte, Mr. Herz, ayant de laisser sortir un Piano de ses ateliers, se fait un devoir de le jouer et de l'examiner avec une scrupuleuse attention, et de s'assurer ainsi que rien ne manque à l'instrument.

Le soussigné est en conséquence autorisé à garantir pendant une année chaque piano qu'il recevra de cette manufacture.

C. HERZ, Rue St. Anne, No. 120.

FROMAGE DE GOSHEN.  
EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le soussigné, 50 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN. BERNARD TURPIN.

28 mai Rue Royale No. 115.

AVIS.—La personne qui a acheté un lot de BOIS DE CAMPECHE, vendu il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à faire



## Panacée de Swaim.

Prix : \$2 la Bouteille.  
Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération ; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles ; surtout si elles ont été traitées contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissements, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était un prémière et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intestinales dont le caractère est annoncé que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes :

CERTIFICATS.  
Dr. W. GIBSON, chirurgien et professeur de clinique à l'Alme House, à l'infirmerie, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est en remède d'un prix inestimable.

17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Dr. Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien à l'Hôpital de York, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, M. D.

Dr. Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trigoimaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantissant que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots : "Swaim's Panacée—Phila.", fondus dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

Wm. SWAIM, Propriétaire.

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.

C. MORGAN & BROTHERS, Seuls agents autorisés pour